

FACTURE N° 5060022
N/REF : 20/05/2025 14H55 C:000932 I:00410

V/Appel du Mardi 20/05/2025 a 14H55

COGEDIS FIDEOR

**ZA CROAS AN NEIZIC
29800 SAINT THONAN**

IMMEUBLE : COGEDIS
ZA DE CROAS EN NEIZIC
ZI ST THONAN
29800 ST THONAN

Guipavas, le 04 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ZA DE CROAS EN NEIZIC - ST THONAN
MOTIF : DEBOUCHAGE URINOIR
Donneur d'ordre : Mme L. SIMON

INTERVENTION DU 21/05/2025
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONSTATATION SUR PLACE :
PROBLEME D'APPEL D'AIR
QUAND ON VIDE UN DES DEUX URINOIRS L'AIR PASSE PAR CELUI CI ET L'AUTRE
S'ÉCOULE PARFAITEMENT
QUAND ON REMPLI LES DEUX L'AIR NE PASSE PLUS ET
PLUS RIEN NE S'ÉCOULE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
PRÉCONISATIONS : PRÉVOIR LA POSE D'UN ÉVENT
NOUS VOUS FACTURONS UNIQUEMENT NOTRE DÉPLACEMENT

OBSERVATIONS : SB LCOMPTER Email envoyé le 04/06/25 a 14H53 Mme L. SIMON

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement personnel + matériel	1	110,00	110,00

TOTAL H.T.	110,00
T.V.A. a 20,00%	22,00
TOTAL T.T.C.En EURO	132,00

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.